

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

**Arrêté du 5 août 2024 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2019 fixant par groupes la liste des emplois de la gendarmerie nationale ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité spécifique de haute responsabilité**

NOR : IOMJ2418754A

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le décret n° 2018-965 du 8 novembre 2018 modifié portant création d'une indemnité spécifique de haute responsabilité ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 modifié fixant par groupes la liste des emplois de la gendarmerie nationale ouvrant droit à l'attribution de l'indemnité spécifique de haute responsabilité,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe de l'arrêté du 30 décembre 2019 susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

**Art. 2.** – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 août 2024.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des ressources humaines  
de la gendarmerie nationale,*  
B. ARVISET

#### ANNEXE

##### LISTE DES EMPLOIS OUVRANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE DE HAUTE RESPONSABILITÉ

I. – EMPLOI RELEVANT DU HORS GROUPE 2 (1 emploi) :

– Directeur général de la gendarmerie nationale.

II. – EMPLOIS RELEVANT DU GROUPE 1 (15 emplois) :

– Major général de la gendarmerie nationale ;

– Directeur des opérations et de l'emploi ;

– Directeur des ressources humaines de la gendarmerie nationale ;

– Directeur des soutiens et des finances ;

– Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale ;

– Commandant des écoles de la gendarmerie nationale ;

– Commandant d'une région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité (7 emplois) ;

– Directeur de l'agence du numérique des forces de sécurité intérieure ;

– Commandant de la gendarmerie d'outre-mer.

III. – EMPLOIS RELEVANT DU GROUPE 2 (21 emplois) :

– Général, adjoint au major général de la gendarmerie nationale ;

– Directeur de cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale ;

– Adjoint au directeur des opérations et de l'emploi (2 emplois) ;

– Adjoint au directeur des ressources humaines de la gendarmerie nationale ;

– Adjoint au directeur des soutiens et des finances ;

– Conseiller pour la communication du directeur général de la gendarmerie nationale, chef du service d'information et de relations publiques des armées-gendarmerie ;

- Directeur du commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire ;
- Commandant d’une région de gendarmerie non située au siège de la zone de défense et de sécurité (6 emplois) ;
- Chef adjoint de l’inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Directeur adjoint de la coopération internationale de sécurité ;
- Commandant de la garde républicaine ;
- Commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale ;
- Commandant du groupe d’intervention de la gendarmerie nationale ;
- Commandant du commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale ;
- Commandant de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse, délégué aux réserves de la gendarmerie auprès des armées.

#### IV. – EMPLOIS RELEVANT DU GROUPE 3 (40 emplois) :

- Adjoint au directeur des ressources humaines de la gendarmerie nationale ;
- Adjoint au directeur des soutiens et des finances ;
- Adjoint au directeur des opérations et de l’emploi, chef du pôle de stratégie capacitaire ;
- Adjoint au directeur des opérations et de l’emploi, chef du pôle de stratégie générale ;
- Directeur national adjoint du renseignement territorial ;
- Chef de service, chef du centre national des opérations ;
- Commandant en second d’une région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité (7 emplois) ;
- Chargé de mission auprès du directeur général de la gendarmerie nationale (2 emplois) ;
- Chef de la division des audits et des expertises techniques à l’inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Chef de la division des audits, inspections et études à l’inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Chef de la division des enquêtes internes à l’inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Chef de la division des signalements et de la déontologie à l’inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Adjoint au directeur du commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire ;
- Commandant en second du commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale ;
- Commandant du commandement pour l’environnement et la santé ;
- Chef du commandement du ministère de l’intérieur dans le cyberspace ;
- Commandant de la gendarmerie pour les missions extérieures ;
- Commandant de la gendarmerie maritime ;
- Commandant de la gendarmerie de l’air ;
- Commandant de la gendarmerie de l’armement ;
- Commandant de la gendarmerie des transports aériens ;
- Commandant de la gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires ;
- Commandant des forces aériennes de la gendarmerie nationale ;
- Commandant de la gendarmerie de Guyane ;
- Commandant de la gendarmerie de Guadeloupe ;
- Commandant de la gendarmerie de Martinique ;
- Commandant de la gendarmerie de La Réunion ;
- Commandant de la gendarmerie de Mayotte ;
- Commandant de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie ;
- Commandant de l’école des officiers de la gendarmerie nationale ;
- Commandant en second des écoles de la gendarmerie nationale ;
- Commandant en second de la gendarmerie d’outre-mer ;
- Commandant en second de la garde républicaine.

#### V. – EMPLOIS RELEVANT DU GROUPE 4 (46 emplois) :

- Commandant en second d’une région de gendarmerie non située au siège de la zone de défense et de sécurité (6 emplois) ;
- Chef du pôle affaires européennes et internationales au cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale ;
- Officier général en charge de la fonction retour d’expérience ;
- Chef de la mission sûreté de la gendarmerie nationale ;
- Commandant de l’office central de lutte contre la délinquance itinérante ;
- Commandant en second de l’école des officiers de la gendarmerie nationale ;
- Commandant d’école de gendarmerie (6 emplois) ;
- Commandant du centre national d’entraînement des forces de gendarmerie ;
- Commandant du centre de formation des dirigeants ;

- Commandant de la gendarmerie prévôtale ;
- Commandant en second du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale ;
- Commandant en second du commandement pour l'environnement et la santé ;
- Secrétaire général du conseil de la fonction militaire - gendarmerie ;
- Directeur de projet en charge de la transformation des ressources humaines ;
- Chef de la mission des marchés de partenariat à la direction des soutiens et des finances ;
- Adjoint au chef de service, chef du centre national des opérations ;
- Conseiller du chef du commandement du ministère de l'intérieur dans le cyberspace (2 emplois) ;
- Chargé de mission au pôle de stratégie générale de la direction des opérations et de l'emploi (3 emplois) ;
- Chef de la direction des applications d'appui au commandement à l'agence du numérique des forces de sécurité intérieure ;
- Sous-directeur du personnel officier ;
- Sous-directeur du système d'information des ressources humaines ;
- Sous-directeur administratif et financier ;
- Sous-directeur de l'emploi des forces ;
- Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle ;
- Sous-directeur de l'immobilier et du logement ;
- Sous-directeur de l'organisation et des effectifs ;
- Sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- Sous-directeur de la gestion du personnel ;
- Sous-directeur de la police judiciaire ;
- Sous-directeur de l'action internationale au ministère de l'intérieur et des outre-mer ;
- Sous-directeur Europe à la direction de la coopération internationale de sécurité ;
- Conseiller gendarmerie auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer ;
- Commandant des maisons militaires de la garde républicaine.

#### VI. – EMPLOIS RELEVANT DU GROUPE 5 (34 emplois) :

- Commandant de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine ;
- Commandant de l'office central de lutte contre le travail illégal ;
- Commandant du groupement de gendarmerie mobile II/1 de Maisons-Alfort ;
- Groupement de gendarmerie mobile I/5 de Sathonay-Camp ;
- Commandant du groupement blindé de gendarmerie mobile ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Moselle ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale du Nord ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Ain ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Gironde ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault ;
- Commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin ;
- Officier adjoint commandement d'une région de gendarmerie située au siège de la zone de défense et de sécurité (6 emplois) ;
- Directeur de l'institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale ;
- Commandant militaire de l'Assemblée nationale ;
- Officier général adjoint en charge de la fonction retour d'expérience ;
- Officier adjoint commandement du commandement des écoles de la gendarmerie nationale ;
- Chef d'état-major de la région de gendarmerie d'Ile-de-France ;
- Officier général adjoint au commandant de la région de gendarmerie d'Occitanie ;
- Chargé de mission « grands événements » auprès du commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France ;
- Conseiller du chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale ;
- Conseiller au cabinet du préfet de police de Paris ;
- Chargé de mission à l'inspection générale de la gendarmerie nationale (5 emplois) ;
- Secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Rhône-Alpes ;
- Adjoint au directeur de programme « procédure pénale numérique ».